

Projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture

12 février 2015

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

1. Présentation générale

Le socle couvre la période de la scolarité obligatoire, c'est-à-dire dix années fondamentales de la vie et de la formation des enfants, de six à seize ans. Il correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart des élèves par une scolarisation en maternelle qui a permis de poser de premières bases en matière d'apprentissage et de vivre ensemble, la scolarité obligatoire poursuit un double objectif de formation et de socialisation. **Elle donne aux élèves la culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours scolaire quelle que soit la voie choisie (générale, technologique, professionnelle), de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyens, à son évolution.** Cette culture commune doit devenir une référence centrale, en ce qu'elle définit les finalités de l'éducation et qu'elle a pour exigence que l'école tienne sa promesse pour chacun. C'est en ce sens que le socle excède le seul cadre des cycles 2, 3 et 4, irrigue l'ensemble du parcours de formation des élèves et constitue une référence pour le travail des enseignants et des acteurs du système éducatif.

Une telle culture commune doit être équilibrée dans ses contenus et ses démarches :

- Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde.
- Elle fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté.
- Elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.
- Elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.
- Elle accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible des élèves, en respectant leur intégrité.
- Elle se fonde sur l'engagement des élèves dans les activités scolaires et leur donne des moyens d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.

L'élève engagé dans la scolarité devra apprendre à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, que ce soit dans une situation habituelle ou, plus difficile, dans une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités et les pratiques des enfants et des adolescents sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.

Connaissances et compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation, **ne sauraient donc s'opposer**. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective et ainsi enrichir et faire évoluer leur expérience du monde.

Par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, **la République s'engage afin de permettre à tous les élèves de maîtriser la culture commune portée par le socle**. Il s'agit de contribuer au succès d'une école de **la réussite pour tous**, qui refuse exclusions et discriminations et qui permet à chacun de développer tout son potentiel par la meilleure éducation possible.

2. Structure du socle commun

Le socle commun est structuré en cinq grands domaines de formation :

- 1- Les langages pour penser et communiquer
- 2- Les méthodes et outils pour apprendre
- 3- La formation de la personne et du citoyen
- 4- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- 5- Les représentations du monde et l'activité humaine

Cette structuration vise à mieux cerner les objectifs de la scolarité obligatoire et à cadrer la mise en place et en œuvre des programmes de cycle. Le choix des cinq domaines résulte de la volonté d'assurer aux objectifs du socle une réelle consistance en même temps qu'une véritable transversalité. **Les cinq domaines ne se déclinent pas séparément. Ils ne correspondent pas à de nouvelles disciplines qu'il serait possible d'appréhender distinctement les unes des autres, mais définissent de grands enjeux de formation**. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de toutes les disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution spécifique à tous les domaines.

- L'identification de langages pour penser et communiquer accorde une **place éminente à l'apprentissage de la langue française et des langages scientifiques**, sans lesquels aucun autre apprentissage n'est possible. **Mais ce domaine ne se résume pas à ces fondamentaux** et s'ouvre aux langues vivantes, à l'informatique et aux langages des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il s'agit d'enrichir les moyens d'expression des élèves de tous les langages contemporains qui forment leur environnement quotidien.
- L'introduction d'un domaine visant les méthodes et outils pour apprendre est **une nouveauté importante pour lutter contre les inégalités très fortes constatées en la matière**. Il vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information, à la documentation et aux médias, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs et de l'organisation des apprentissages, sans les déconnecter des disciplines.

- Le domaine 3 porte une conception de la **formation morale et civique des élèves respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles**, et soucieuse d'introduire à la vie en société, à l'action collective, à l'engagement citoyen.
- Le domaine 4 est centré sur l'**approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers**. Il a pour but de développer la curiosité, le sens de l'observation, le goût de la résolution de problèmes. Il inclut des activités de conception et de réalisation technologique. Il introduit à des comportements responsables vis-à-vis de soi et des ressources de la planète.
- Le domaine 5 est consacré à la **compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace**, à l'interprétation des productions culturelles, à la connaissance du monde contemporain. Il permet de construire la conscience historique, d'appréhender l'occupation, l'aménagement et la transformation des espaces et de comprendre ainsi les grands défis des sociétés. La sensibilisation concrète des élèves aux questions liées aux mentalités, idées, convictions, arts et cultures, modes de vie, organisations politiques et sociales est essentielle. Ce domaine ouvre à une réflexion sur la condition humaine.

Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle fixe les grands objectifs de connaissances et compétences. Il n'est ni la simple juxtaposition des disciplines enseignées, ni une énumération d'items indépendants les uns des autres. Chaque domaine permet ainsi l'identification de compétences générales, déclinées **et précisées dans les programmes, avec les principales connaissances qui leur sont associées**. En effet, il revient aux programmes de préciser la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation.

3. L'évaluation des acquis du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

3.1 Cadrage général

L'acquisition par tous les élèves des connaissances, des compétences et de la culture définies dans le socle commun est la finalité principale de la scolarité obligatoire. La maîtrise du socle est validée par l'obtention du diplôme national du brevet et permet à l'élève de choisir sa voie de formation, professionnelle ou générale et technologique. Lorsque l'obtention n'est pas réalisée en fin de troisième, **l'institution scolaire doit trouver les solutions de poursuite de formation et proposer des modalités de validation**. Cette dernière, lorsqu'elle est réalisée, doit être prise en compte si un changement de voie de formation est souhaité par l'élève.

La conception même du socle commun appelle une attention rigoureuse portée aux apprentissages et constitue un encouragement aux élèves à apprendre et à progresser, tout au long de leur scolarité. Dans cette double perspective, la mise en œuvre du socle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. Elles permettent aux enseignants de bien identifier les forces, les faiblesses et les marges de progression de leurs élèves et à ceux-ci et à leurs familles de bien comprendre les objectifs éducatifs qui leur sont proposés. L'évaluation doit s'appuyer sur une réflexion et un travail collectifs dans les écoles et les établissements.

Les principes ci-dessous visent à assurer la cohérence d'une telle démarche d'évaluation, **ournée vers la réussite des élèves** :

1. **Donner un statut clair à l'évaluation, notamment formative**, et éviter qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes. Proscrire la multiplication excessive des items évalués.
2. Définir des procédures garantissant **la qualité, la précision et l'équité des évaluations**, afin que l'élève puisse au mieux progresser à partir de la mise en évidence nuancée de ce qu'il maîtrise et de ce qu'il ne parvient pas encore à réaliser.
3. Prendre en considération **l'ensemble des compétences** définies par le socle commun et les programmes.
4. Adapter chaque fois que nécessaire les modalités et situations d'évaluation au domaine concerné et aux compétences visées. Faire une place aux activités demandant aux élèves de **réaliser individuellement ou en groupe, des projets** ou/et des tâches complexes.
5. **Éviter les calculs artificiels de moyennes**, qui font perdre le sens du projet global de formation.
6. **Refuser les mécanismes de compensation**. L'école devant garantir à chaque élève la maîtrise de la culture définie par le socle, l'absence de validation des acquis dans un domaine ne peut être compensée par la validation dans un autre. La compensation reste envisageable au sein d'un même (sous)domaine ; elle relève de la responsabilité des équipes pédagogiques.
7. Mettre en place une évaluation **permettant de valoriser différents niveaux de maîtrise** en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire en termes de succès et d'échec.

3.2 Prise en compte de la continuité du parcours scolaire

La logique du socle implique **une acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences par l'élève**, comme le rappelle l'intitulé des cycles d'enseignement de la scolarité obligatoire : cycle 2 (des apprentissages fondamentaux), cycle 3 (de consolidation), cycle 4 (des approfondissements). La vérification de cette maîtrise progressive est faite **tout au long du parcours scolaire et en particulier à la fin de chaque cycle**. Cela permet un suivi des apprentissages de l'élève. Les bilans réalisés n'ont pas vocation à conditionner le passage des élèves dans la classe supérieure mais ils constituent une information importante pour les élèves et leurs familles.

L'évaluation et la certification des acquis du socle doivent donc se concevoir dans le cadre de la continuité du parcours scolaire de l'élève et **en référence aux attendus et objectifs de formation présentés par les programmes** de chaque cycle.

Dans le cas d'une évaluation ayant conduit à juger insuffisant le niveau d'un élève, ou à craindre qu'il le devienne à brève échéance, des **stratégies de prévention comme d'accompagnement sont à mettre en œuvre** dans le cadre normal de la classe, ou dans des groupes réduits temporairement à cet effet, et n'isolant pas l'élève de sa classe de rattachement.

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Le domaine des langages pour penser et communiquer recouvre quatre types de langage, qui sont à la fois des objets de savoir et des outils : la langue française ; les langues vivantes étrangères ou régionales ; les langages scientifiques ; les langages des arts et du corps. **Ce domaine conditionne l'accès à d'autres savoirs et à une culture équilibrée** ; il implique la maîtrise de codes, de règles, de systèmes de signes et de représentations. Il met en jeu des connaissances et des compétences qui sont sollicitées comme outils de pensée, de communication, d'expression et de travail et qui sont utilisées dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités. L'acquisition et la maîtrise de chacun de ces langages ne peuvent être compensées par celles d'un autre.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit*

L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.

Il trouve de l'intérêt à lire. Il adapte sa lecture et la module en fonction de la nature et de la difficulté du texte. Pour construire ou vérifier le sens de ce qu'il lit, il cherche et extrait avec pertinence et de façon critique des informations issues de différentes sources. Il découvre le plaisir de lire.

L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée, dans un français orthographiquement et syntaxiquement correct. Lorsque c'est nécessaire, il reprend ses écrits pour rechercher la formulation qui convient le mieux et préciser ses intentions et sa pensée. Il s'engage sans appréhension dans l'écriture.

Il connaît les régularités qui organisent la langue française et utilise à bon escient les règles grammaticales et orthographiques. Il emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.

- *Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale*

L'élève pratique au moins deux langues vivantes, étrangères ou régionales, dont l'anglais.

Pour chacune de ces langues, il comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage volontiers dans le dialogue et prend part activement à des conversations. Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. Il maîtrise suffisamment le code de la langue pratiquée pour s'insérer dans une communication liée à la vie quotidienne : vocabulaire, prononciation, construction des phrases ; il possède aussi des connaissances sur le contexte culturel propre à cette langue (modes de vie, organisations sociales, traditions, expressions artistiques, etc.).

– *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages scientifiques*

L'élève pratique le calcul, mental et écrit, exact et approché, il estime et contrôle les résultats, notamment en utilisant les ordres de grandeur. Il résout des problèmes impliquant des grandeurs variées (géométriques, physiques, économiques...), en particulier des problèmes de proportionnalité et utilise les langages formels (lettres, symboles...) propres aux disciplines scientifiques pour modéliser des situations.

Il lit des plans, se repère sur des cartes. Il produit et utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels tels que schémas, croquis, maquettes, patrons ou figures géométriques. Il lit, interprète, commente, produit des tableaux, des graphiques et des diagrammes organisant des données de natures diverses. Il étudie des relations entre des données statistiques et les représente graphiquement.

Il connaît les principes de base de l'algorithmique et du codage ; il pratique des langages simples de programmation.

– *Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

L'élève s'exprime et communique par l'art, de manière individuelle et collective, en concevant des productions, visuelles, plastiques, sonores, verbales... Il justifie ses intentions et ses choix expressifs en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres. Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie.

Il met en jeu son corps avec aisance pour s'exprimer et communiquer ; il pratique des activités physiques et des activités artistiques impliquant le corps en le maîtrisant et en se contrôlant. Il utilise et cherche des techniques efficaces, il construit des stratégies pour réaliser une performance sportive.

Il s'implique dans des rencontres ou des projets collectifs, il prend sa place et tient son rôle dans un groupe.

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Les méthodes et outils pour apprendre, requis par les études et la formation tout au long de la vie, doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite en situation, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire. **Ce domaine a pour objectif de permettre à tous les élèves de réaliser les apprentissages scolaires en classe et/ou hors de la classe, seul ou collectivement.**

En classe, l'élève est amené à résoudre un problème, comprendre un document écrit, rédiger un texte, prendre des notes. Il doit savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, parler en public, travailler à un projet. Ces compétences requièrent l'usage de tous les outils à la disposition des élèves, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur.

Vivant au quotidien avec les outils numériques de communication et d'information, les élèves les utilisent spontanément. Ils doivent les utiliser avec discernement, en connaissant les règles sociales de leur usage et toutes leurs potentialités pour apprendre et travailler. Ils accèdent à un usage sûr, légal et éthique pour produire, recevoir et diffuser de l'information.

La maîtrise des méthodes et outils pour apprendre développe l'autonomie et les capacités d'initiative ; elle favorise l'implication dans le travail commun, l'entraide et la coopération.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

L'élève mobilise des compétences et des outils pour organiser son travail. Il se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'un devoir, mémorise de façon rationnelle ce qui doit l'être et organise son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il comprend le sens et la finalité d'une consigne, il sait qu'un même mot peut avoir des sens différents selon les disciplines.

Pour acquérir des connaissances, il met en œuvre les capacités essentielles que sont la curiosité, l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes.

Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections.

L'élève sait se constituer des outils personnels grâce à des écrits de travail : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, croquis..., dont il peut se servir pour s'entraîner, réviser, mémoriser.

L'élève mobilise des compétences et des outils pour coopérer et réaliser des projets. Il travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en

défendant son point de vue, négocie et recherche un consensus. Il apprend à gérer les étapes d'un travail de groupe.

L'élève sait que la classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. Il partage des ressources documentaires, numériques ou imprimées, des dictionnaires, des manuels, revues et encyclopédies. Il aide celui qui ne sait pas, apprend des autres. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.

L'élève maîtrise les techniques usuelles de l'information, de la documentation et des médias. Il connaît des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports, les principes de la production de l'information et de son accès. Il comprend le fonctionnement et le rôle de l'image. L'usage réfléchi des outils de recherche et du traitement de l'information sur tous supports lui permet de confronter différentes sources d'information et de s'interroger sur la crédibilité que l'on peut accorder à ces sources. Par l'éducation aux médias, il est initié aux principales techniques de production et de diffusion de l'information. Il s'intéresse à la presse écrite et audiovisuelle et en connaît les principaux codes.

L'élève maîtrise les techniques et les règles des outils numériques. Il sait mener une recherche à partir de mots-clés. Il sait créer des documents pour les adresser à divers destinataires, utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ses propres travaux. La connaissance du traitement des données numériques permet à l'élève de produire un document en combinant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, graphiques, liens...). Il utilise couramment un site collaboratif dans le cadre scolaire en appliquant les règles de bienséance et de civilité en usage.

Pour être récepteur et utilisateur critique et honnête de l'information et de la communication, l'élève comprend la différence entre sphères publique et privée. Il sait ce qu'est une identité numérique et en contrôle les traces. Il connaît les règles de base du droit d'expression et de publication dans le respect de soi et des autres.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle ne substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la constitution de notre pays. **Elle permet à l'élève d'acquérir la capacité de juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la collectivité.** Ce faisant, elle développe l'aptitude de chacun à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à s'engager en tant que citoyen.

Ce domaine fait appel :

- à l'apprentissage et à l'expérience des principes qui garantissent la liberté de tous, notamment ceux affirmés dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789, la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 et la *Convention internationale des droits de l'enfant* de 1989, comme la liberté de conscience et d'expression, la tolérance réciproque, l'égalité entre les hommes et les femmes, le refus des discriminations, l'affirmation de la capacité à juger et agir par soi-même ;
- à des connaissances et à la compréhension du sens du droit et de la loi, des règles qui permettent la participation à la vie démocratique et de la notion d'intérêt général ;
- à la connaissance et la compréhension du principe de laïcité, qui permet au civisme de se déployer et à l'individu de s'impliquer dans la vie sociale sans renoncer à ses convictions ;
- à une réflexion sur la question de la vérité, dont la recherche dans les différents champs du savoir se fonde sur une démarche rationnelle, mais qui peut faire appel à d'autres formes de l'expérience humaine et de la culture.

Ce domaine est **mis en œuvre dans toutes les situations concrètes de la vie scolaire** où connaissances et valeurs trouvent, en s'exerçant, les conditions d'un apprentissage permanent, qui procède par l'exemple, par l'appel à la sensibilité et à la conscience, par la mobilisation du vécu et par l'engagement de chacun. Il implique la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, et au premier chef l'enseignement moral et civique, qui permet la récapitulation des différents apports et expériences.

Ce domaine vise l'acquisition par chaque élève :

- de la capacité à exprimer sa sensibilité, à formuler ses opinions et à respecter celles d'autrui ;
- d'une conscience de la justice et du droit ;
- de la capacité à faire preuve de réflexion et de discernement en diverses situations ;
- d'un sens de l'engagement et de l'initiative.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.

Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève résout les conflits sans agressivité, évite le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens

d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Il fait preuve d'empathie, de bienveillance et de civilité envers les autres. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles.

L'élève respecte les règles communes, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.

Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées.

Il connaît les grandes déclarations des droits de l'homme et les principes fondateurs de la République française, les pays constitutifs de l'Union européenne et quelques règles de son fonctionnement institutionnel. Il a conscience que lois et institutions sont toujours perfectibles. Il connaît le sens du principe de laïcité, il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie du jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.

L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.

Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. Il comprend et peut discuter des choix moraux que chacun rencontre dans sa vie et de quelques grands problèmes éthiques liés aux évolutions sociales, scientifiques ou techniques.

L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il justifie ses choix et confronte ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté, il distingue son intérêt particulier de l'intérêt général. Il met en application et défend les grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, respect des croyances et des modes de vie.

L'élève coopère avec les autres et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il s'implique dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances) et a recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes...). Il s'engage au côté des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.

L'élève prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets ; il prépare ainsi sa vie d'adulte et son orientation future.

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

Ce domaine a pour objectif de donner aux élèves les fondements de la culture scientifique et technologique nécessaire à une découverte de la nature et de ses phénomènes, ainsi que des techniques développées par les femmes et les hommes. Il s'agit d'éveiller la curiosité des élèves, **leur envie de chercher, de se poser des questions, de chercher des réponses et d'inventer**, tout en les initiant à de grands défis auxquels l'humanité est confrontée. Les élèves découvrent alors par une approche sensible et scientifique la nature environnante. **L'objectif est bien de jeter les bases permettant à chacun de pratiquer des démarches scientifiques et techniques.**

La démarche scientifique a pour objectif **d'expliquer** l'Univers, d'en comprendre les évolutions, selon une approche rationnelle distinguant faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Fondée sur l'observation, la manipulation, l'expérimentation, elle développe chez l'élève sa rigueur intellectuelle, son habileté manuelle et son esprit critique, **son aptitude à démontrer, à argumenter.**

La familiarisation des élèves avec le monde technique passe par la connaissance du fonctionnement d'un certain nombre d'objets et de systèmes et par leur capacité à **en concevoir et en réaliser** eux-mêmes. Ce sont des occasions de prendre conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.

En s'initiant à ces démarches, concepts et outils, qui s'appuient largement sur les mathématiques, l'élève se familiarise avec les évolutions historiques de la science et de la technologie, qui modifient en permanence nos visions et nos usages de la planète.

Dans ce domaine, il importe que l'élève soit sensibilisé à ce que les mathématiques permettent de développer une représentation scientifique des phénomènes, qu'elles se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

Pour mieux connaître et comprendre la nature, ses phénomènes et ses transformations, l'élève mobilise des connaissances sur :

- les principales fonctions du corps humain, les caractéristiques et l'unité du monde vivant, l'évolution et la diversité des espèces ;
- la structure de l'univers et de la matière ; les grands caractères de la biosphère et leurs transformations ;
- l'énergie et ses multiples formes, le mouvement et les forces qui le régissent ;
- les nombres et les grandeurs, les objets géométriques, les phénomènes aléatoires ;
- les grandes caractéristiques des objets et systèmes techniques et des principales technologies.

L'élève sait mener une démarche d'investigation. Pour cela, il décrit et questionne ses observations ; il prélève, organise et traite l'information utile ; il formule des hypothèses, les teste et les éprouve ; il

manipule, explore plusieurs pistes, procède par essais et erreurs ; il modélise pour représenter une situation ; il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...) ; il rend compte de sa démarche. Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient. Il interprète des résultats statistiques.

L'élève imagine, conçoit et fabrique des objets et des systèmes techniques, dont des applications informatiques simples. Il met en œuvre observation, imagination, sens de l'esthétique et de la qualité, talent et habileté manuels, sens pratique, et sollicite savoirs et compétences scientifiques et technologiques pertinents.

L'élève adopte un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprend ses responsabilités individuelle et collective. En particulier, il est conscient de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces. Il prend conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.

Il sait que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement et que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels. Il est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne.

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

Ce domaine est consacré à la compréhension du monde que les êtres humains tout à la fois habitent et façonnent. Il s'agit **de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique**. Ce domaine conduit aussi à étudier **les caractéristiques des organisations et des fonctionnements des sociétés**. Il initie à la **diversité des expériences humaines et des formes qu'elles prennent** : les découvertes scientifiques et techniques, les diverses cultures, les systèmes de pensée et de conviction, l'art et les œuvres, les représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre la condition humaine et le monde dans lequel ils vivent.

Ce domaine vise également à **développer des capacités d'imagination, de conception, d'action pour produire des objets, des services et des œuvres** et à donner le goût des pratiques artistiques, physiques et sportives. Il permet en outre la formation du jugement et de la sensibilité esthétiques. Il implique enfin une réflexion sur soi et sur les autres, une ouverture à l'altérité, et contribue à la construction de la citoyenneté, en permettant à l'élève d'aborder de façon éclairée de grands débats du monde contemporain.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

Pour mieux connaître le monde qui l'entoure comme pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté démocratique, l'élève pose des questions et cherche des réponses en mobilisant des connaissances sur :

- les principales périodes de l'histoire de l'humanité, situées dans leur chronologie, les grandes ruptures et les événements fondateurs, la notion de civilisation ;
- les principaux modes d'organisation des espaces humanisés ;
- la diversité des modes de vie ;
- l'histoire des idées, des faits religieux et des convictions ;
- les grandes découvertes scientifiques et techniques et les évolutions qu'elles ont engendrées, tant dans les modes de vie que dans les représentations ;
- les représentations artistiques, les œuvres, les sensibilités esthétiques et les pratiques culturelles de différentes sociétés ;
- les différents modes d'organisation politique et sociale, les idéaux et principes républicains et démocratiques, leur histoire et leur actualité ;
- les différentes manières de concevoir la production économique, sa répartition, les échanges qu'elles impliquent, les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail, de la santé et de la protection sociale.

L'élève identifie ainsi les grandes questions et les principaux enjeux du développement humain, il est capable d'appréhender les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, ou encore les problématiques mondiales concernant l'environnement, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat. Il comprend également que les lectures du passé éclairent le présent et permettent de l'interpréter.

L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles, il comprend les grands espaces physiques et humains et les principales caractéristiques géographiques de la Terre, du continent européen et du territoire national : organisation et localisations, ensembles régionaux, Outre-mer.

Il sait situer un lieu ou un ensemble géographique en utilisant des cartes, en les comparant et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il lit des paysages, identifiant ce qu'ils révèlent des atouts et des contraintes du milieu ainsi que de l'activité humaine, passée et présente. Il établit des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.

L'élève exprime par l'écrit et l'oral ce qu'il ressent face à une œuvre littéraire ou artistique, il étaye ses jugements sur elle, il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques. Il fréquente des lieux de diffusion et de création ; il s'approprie des œuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial et à la création contemporaine.

Il conçoit et réalise des objets de natures diverses, des productions littéraires et artistiques. Pour cela, il met en œuvre des principes de conception et de fabrication d'objets ou les démarches et les techniques de création. Il tient compte des contraintes des matériaux et des processus de production en respectant l'environnement. Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif.

L'élève connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives. Il sait en tirer parti et gère son activité physique et sa production ou sa performance artistiques pour les améliorer. Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres.